

Publications des départements et des offices de la Confédération

Initiative populaire fédérale «pour l'interdiction de la chasse»

Expiration du délai

La Chancellerie fédérale fait savoir que l'initiative populaire fédérale «pour l'interdiction de la chasse», publiée dans la Feuille fédérale du 31 août 2004 (FF 2004 4439), ce qui a marqué le début de la récolte des signatures, n'avait toujours pas été déposée à la Chancellerie fédérale en date du 1^{er} mars 2006, accompagnée du nombre de signatures requis par la constitution. En vertu des art. 139, al. 1, de la Constitution (RS 101), art. 69, al. 4, et 71, al. 1, de la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (RS 161.1), le délai imparti pour la récolte des signatures a donc expiré sans avoir été utilisé.

2 mars 2006

Chancellerie fédérale

Initiative populaire fédérale «pour l'interdiction de la chasse». Expiration du délai

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2006
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	10
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	14.03.2006
Date	
Data	
Seite	2713-2713
Page	
Pagina	
Ref. No	10 139 426

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.